

**MAIRIE  
D'AUTHEZAT  
63114**

Tél. 04.73.39.50.31  
Fax. 04.73.39.56.49

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 14**  
**Présents : 12**  
**Votants : 13**

OBJET :

**FINANCES**

**Recouvrement  
des produits locaux**

**Fait et délibéré en Mairie,  
les jours, mois et an que  
dessus.**

Au registre sont les  
signatures.

Affiché le 06/04/2023.

Pour copie conforme ; en  
Mairie, le 06/04/2023.

Le Maire,



Pierre METZGER.

**Extrait  
du registre des délibérations  
du conseil municipal  
délibération n°2023/026 du 03 avril 2023**

**L'an deux mille vingt-trois le trois avril** à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2023.

**Présents** : Monsieur Yves CHAMBON, Madame Ludivine FERNANDEZ, Monsieur Stéphane KIHÉLI, Mesdames Alexandra JARRIGE, Christine CHAUVANET, Corinne VILLE, Isabelle DE ARAUJO, Agnès JARRIGE, Ornella MIMY, Messieurs David ESPECHE, André FEUNTEUN ;

**Excusés** : Madame Christelle REUGE, Monsieur Julien LACOUR ;

**Procuration** : de Monsieur Julien LACOUR à Madame Ludivine FERNANDEZ ;

**Secrétaire de séance** : Monsieur Yves CHAMBON.

Monsieur le Maire rappelle le projet de convention qui concerne la coordination de l'ordonnateur et du comptable en matière de recouvrement des produits locaux, adressée à chaque conseiller.

Ce projet de convention se fixe comme objectif de renforcer les relations de travail existantes entre les services de l'ordonnateur et du comptable dans le but d'améliorer le recouvrement des produits locaux et de mettre en œuvre la sélectivité de l'action de recouvrement.

Il propose au conseil municipal d'émettre son avis et demande l'autorisation pour son adoption.

A l'unanimité, le conseil municipal :

- donne un avis favorable à la mise en place de cette convention de recouvrement ;
- autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention avec le comptable public assignataire, Monsieur LOYE Denis.